

**MON QUARTIER
DEMAIN ?**

**PROJET DE
TERRITOIRE**

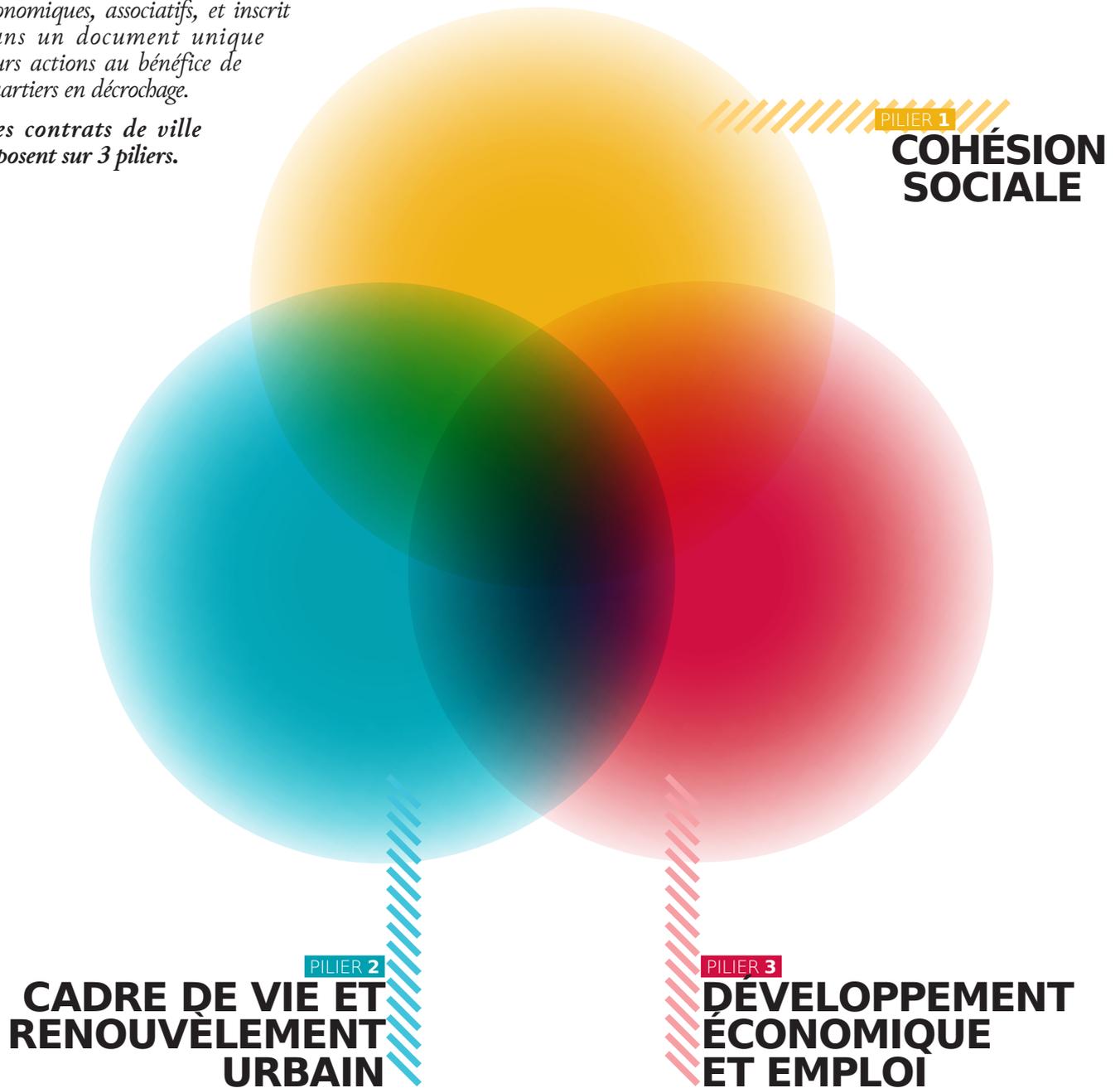
**LYON LANGLET-SANTY
2016-2020**

*quartier prioritaire de la politique de la ville
site d'intérêt régional (NPNRU)*

CONTRIBUER À OUVRIR LE QUARTIER SUR SON ENVIRONNEMENT

La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage.

Les contrats de ville reposent sur 3 piliers.



PILIER 1

COHÉSION SOCIALE

Éducation

Enjeu 1 /// Contribuer à la réussite scolaire et prévenir le décrochage »page 12

Enjeu 2 /// Renforcer l'ouverture socioéducative et culturelle des enfants »page 14

Enjeu 3 /// Encourager l'implication des parents sur tous les temps »page 16

Petite enfance

Enjeu 1 /// Renforcer les synergies locales autour de la petite enfance »page 18

Culture

Enjeu 1 /// Renforcer la mixité sociale et l'interculturalité »page 20

Enjeu 2 /// Accompagner par le levier artistique et culturel les transformations urbaines et l'amélioration du cadre de vie »page 22

Développement social local

Enjeu 1 /// Lieux, espaces de sociabilités et d'accès aux droits »page 24

Enjeu 2 /// Favoriser l'accompagnement et l'implication des acteurs locaux et des habitants »page 26

Enjeu 3 /// Accompagner le projet de relocalisation du CS Santy »page 28

Sécurité et prévention de la délinquance

Enjeu 1 /// Renforcer les actions préventives auprès des publics 12-25 ans »page 30

Enjeu 2 /// Favoriser la médiation sociale, l'aide aux victimes et la prévention de la récidive »page 32

Enjeu 3 /// Assurer un traitement des problématiques de tranquillité publique et d'insécurité »page 34

Sport

Enjeu 1 /// Développer l'accès à la pratique sportive »page 36

PILIER 2

CADRE DE VIE ET RENOUVÈLEMENT URBAIN

Renouveau urbain

Enjeu 1 /// Ouvrir le quartier sur son environnement et assurer une meilleure mixité sociale et de fonction »page 40

Habitat

Enjeu 1 /// Améliorer les produits logement au bénéfice des habitants de Santy et diversifier les logements tout en désenclavant le quartier »page 42

Enjeu 2 /// Permettre une mobilité résidentielle choisie, dans un souci d'équilibre de peuplement »page 44

Cadre de vie

Enjeu 1 /// Améliorer le cadre de vie sur Santy - Comtois »page 46

PILIER 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Emploi

Enjeu 1 /// Renforcer l'accueil et l'accompagnement de proximité »page 50

Enjeu 2 /// Développer le lien entre développement économique local et habitants »page 52

Enjeu 3 /// Développer la formation et la qualification des publics »page 54

Enjeu 4 /// Agir sur les difficultés périphériques à l'emploi »page 56

Enjeu 5 /// Renforcer l'accompagnement des publics »page 58

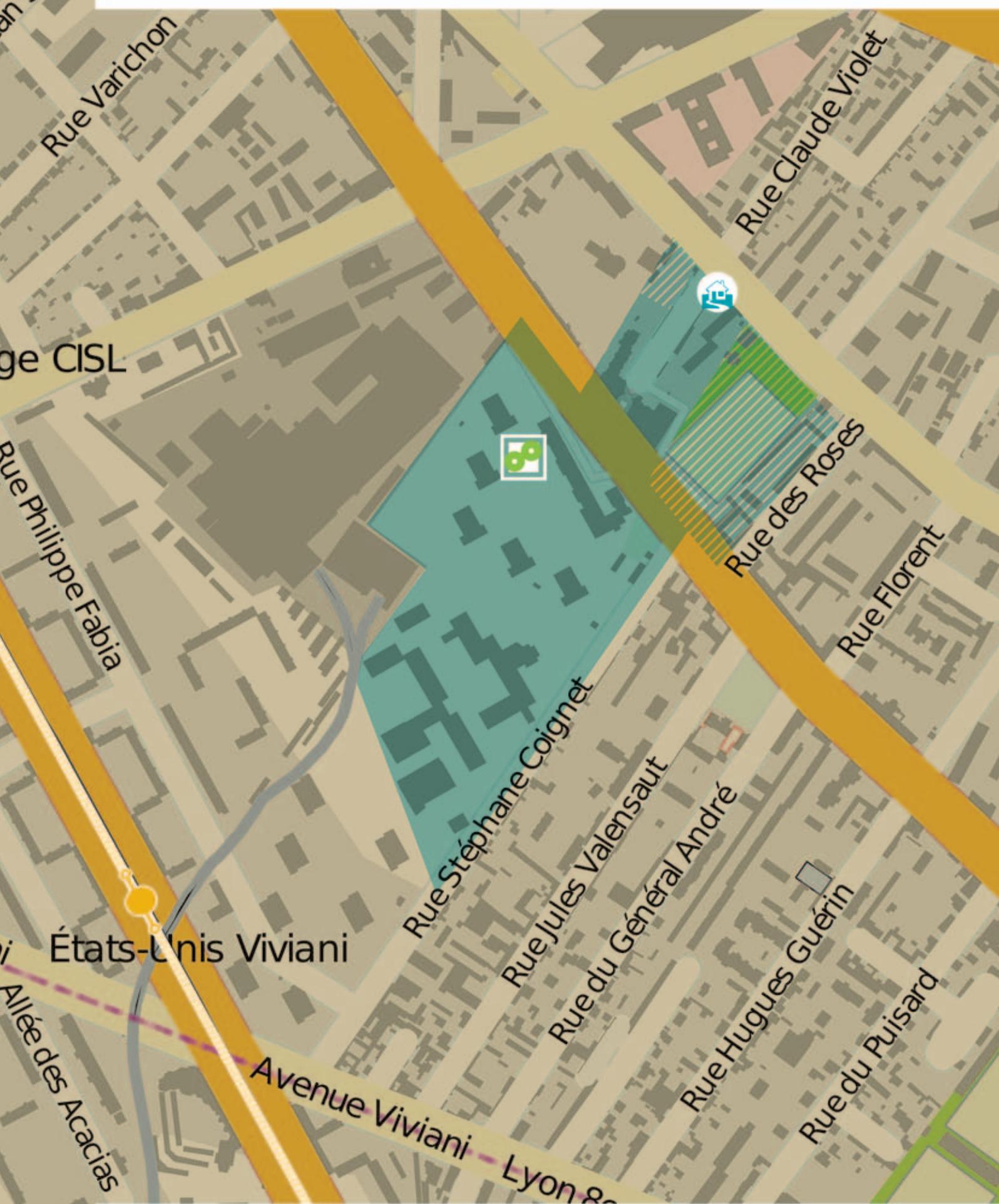
Développement économique

Enjeu 1 /// Développer une offre d'accueil aux entreprises attractive »page 60

Enjeu 2 /// Conforter l'offre commerciale de proximité »page 62

Enjeu 3 /// Entrepreneuriat et développement d'activités »page 64

LANGLET-SANTY

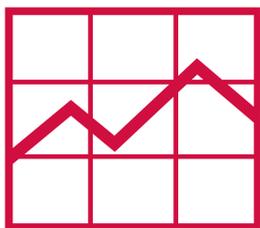


-  ARRÊT DE TRAM
-  LIGNE DE TRAM
-  CENTRE SOCIAL

-  HÉBERGEMENT D'URGENCE
-  QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE
-  QUARTIER DE VEILLE ACTIVE



2 450 HABITANTS (2011)



46% ONT UN EMPLOI (*)

(part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi, RP 2010)

Portrait

Langlet-Santy est rattaché au quartier prioritaire « États-Unis-Langlet-Santy ». Il est composé d'un ensemble de logements sociaux, de part et d'autre de l'avenue Paul-Santy. Plutôt qu'un véritable quartier, il s'agit d'îlots enclavés au sein de Monplaisir-la-Plaine. Il a une identité floue et les habitants ont un faible sentiment d'appartenance.

Il compte 875 résidences principales, dont 90% de logements sociaux. Il est constitué, au nord, du secteur Comtois (une centaine de logements dont 81 de la SACVL construits en 1984, un petit immeuble en copropriété et un foyer d'hébergement d'ARALIS) et, au sud, de la résidence Maurice-Langlet (475 logements de GrandLyon Habitat bâtis en 1974), de la barre Santy (40 IRA et 91 Alliade livrés en 1975) et d'un EHPAD.

La résidence Maurice-Langlet a fait l'objet d'un programme de rénovation des logements (2009-12) et des parties communes (2012-13), complété par la réhabilitation extérieure des tours en 2014-16. Néanmoins, Langlet-Santy reste peu attractif. Ce parc social est rarement demandé lors des dépôts de dossier et est régulièrement cité comme voulant être évité.

Le profil familial des ménages correspond à la typologie des logements du quartier (76 de T3 et T4, 11% de T5) et se caractérise par une présence importante de ménages avec



9 831€ REVENU MÉDIAN (2011) (*)



73,5% SANS DIPLÔME (*)

ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC, RP 2010

(*) POUR L'IRIS « LANGLET-SANTY »

enfants. La population est jeune (37% a moins de 25 ans et 25% a moins de 18 ans). Le profil des nouveaux arrivants est toujours familial. Leur situation socioéconomique se dégrade.

Les habitants connaissent une précarité très importante, une de plus hautes de Lyon. L'accès à l'emploi est difficile, ce qui s'est encore aggravé depuis 2009. « États-Unis-Langlet-Santy » est le secteur de Lyon où le nombre de jeunes au chômage a le plus augmenté.

Une école et un collège sont implantés à Langlet-Santy. La prospective démographique scolaire 2013/2021 montre que le secteur « États-Unis-Langlet-Santy » est en croissance, lié au renouvellement de population. Des phénomènes importants d'évitement du collège sont repérés. Grâce aux efforts d'accompagnement entrepris depuis 2012 et à la fin de l'assouplissement de la carte scolaire, on constate une réduction de ce mouvement.

Le quartier dénombre peu d'équipements publics et associatifs de proximité : un centre social, une crèche familiale associative, un EHPAD et un cabinet médical. L'offre de loisirs éducatifs de proximité adaptée n'est pas suffisante au regard du besoin d'accompagnement des familles. La situation de ces équipements ne favorise pas leur ouverture et leur rayonnement. C'est dans ce contexte que se pose la question de la relocalisation du centre social.

De même, il y a peu d'associations ou de collectifs d'habitants (essentiellement le comité de locataire et le jardin Pré-Santy). Les réseaux de sociabilité paraissent très limités, hors la sphère privée.

PANORAMA Moyens disponibles

gouvernance globale

CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Comité des financeurs

CONVENTION TERRITORIALE DE LYON

Comité de pilotage

PILIER 1 COHÉSION SOCIALE

dispositifs & groupes de travail

ÉDUCATION

Instances : Comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires / Conseil de Vie Périscolaire (écoles)

ÉÉDUCATION PRIORITAIRE

Réseau d'éducation prioritaire (REP+) sur États-Unis-Langlet-Santy / Programme de réussite éducative (PRE)

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Comité de pilotage / Réseau (Ville de Lyon et 8^e) / Groupe technique (bassin de vie États-Unis-Langlet-Santy)

PÔLE TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PTÉAC)

PETITE ENFANCE

Instances : Groupe technique Projet social / Dialogue de gestion Ville-Associations

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Instance : Dialogue de gestion Ville-Associations

SPORT

Offisa8 (Office des Sports du 8^e)

CULTURE

Instance : Commission culture 8^e / Commission culture Langlet-Santy

CHARTRE DE COOPÉRATION CULTURELLE

DISPOSITIF CULTURE POUR TOUS 8^e

MISSION INSERTION CULTURE 8^e

SANTÉ

Instances : Comité de pilotage (Ville de Lyon) / Commission Santé (8^e)

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM) 8^e

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Instances : Groupe Bailleurs Police / Commission Prévention Jeunesse du 8^e / Coordination territoriale 16-25 ans du 8^e / Comité de pilotage Médiation 8^e / Comité de pilotage ALTM

ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE (ZSP)

Cellule de coordination opérationnelle du partenariat (CCOP)

CONSEIL LOCAL SUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD) 8^e

Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD)

équipements/ressources & acteurs

1 GROUPE SCOLAIRE
1 COLLÈGE

1 CRÈCHE

1 CENTRE SOCIAL

1 RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

3 ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Maison de la Danse, Médiathèque, Institut Lumière

1 ANTENNE DU CONSERVATOIRE DE LYON

1 CONSEIL DE QUARTIER LA-PLAINE-SANTY

1 CONSEIL CITOYEN

VOLET DISPOSITIF

Instance de gouvernance

PILIER 2 CADRE DE VIE ET RENOUVÈLEMENT URBAIN

dispositifs & groupes de travail

CADRE DE VIE

CONVENTION GSUP

Groupe de travail Cadre de vie / Diagnostic en marchant

HABITAT

Instances : Conférence intercommunale du logement / Groupe technique Habitat / Gouvernance spécifique Relogement

équipements/ressources & acteurs

1 POINT CONTACT DE PROXIMITÉ

1 JARDIN PARTAGÉ

ACTION LOGEMENT

CRÉDITS SPÉCIFIQUES

Subventions des collectivités, abattement de taxe foncière pour les bailleurs en contrepartie d'actions d'amélioration du cadre de vie

TVA 5,5%

QPV Moulin-à-Vent + 300 m : TVA réduite à 5,5% pour les opérations immobilières

PILIER 3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

dispositifs & groupes de travail

EMPLOI & INSERTION

Instances : Commission d'Insertion d'Arrondissement /
Coordination 16-25 ans du 8^e

CHARTRE « 300 POUR L'EMPLOI »

CHARTRE « 1000 POUR L'INSERTION »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Collectif interbailleurs sur les rez-de-chaussée d'activités

équipements/ressources & acteurs

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 8^e (pôle à Mermoz)

MISSION LOCALE 8^e

AGENCE PÔLE EMPLOI

2 ORGANISMES DE FORMATION 8^e

2 STRUCTURES D'INSERTION PAR
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE) 8^e

1 ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE 8^e

1 ASSOCIATION D'APPUI À LA CRÉATION D'ENTREPRISE 8^e

15 COMMERCES



LYON LANGLET-SANTY 2016-2020

*quartier prioritaire de la politique de la ville
site d'intérêt régional (NPNRU)*

PRÉAMBULE

POUR UN QUARTIER PLUS OUVERT ET MIEUX INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

À la fin du 19^e siècle, l'avenue Paul-Santy commence à s'urbaniser. Des habitations, des écoles, des usines côtoient des agriculteurs, des maraîchers, des pépiniéristes... Dans les années 1970 et 1980, des résidences sont construites de chaque côté de l'avenue.

Avec ses 90% de logements sociaux, Langlet-Santy est caractérisé par un habitat dense et présente des ruptures urbaines (enclavement, fracture entre les 2 secteurs d'habitation) et sociales. La situation socioéconomique est très préoccupante et on constate un manque d'ouverture et de mixité des équipements publics ainsi qu'un tissu associatif presque inexistant.

Les actions de la politique de la ville vont se poursuivre pour renforcer l'accompagnement social de la population, le développement social et culturel, la lutte contre l'isolement et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Un projet urbain est en cours d'élaboration qui permettra de changer la physionomie du quartier et d'articuler développement économique et cohésion sociale.

La ligne de tram T6 reliera le quartier à Gerland (via Moulin-à-Vent et les États-Unis) et aux hôpitaux (via Mermoz). Elle participera à la requalification du secteur et à son désenclavement.

PILIER 1

Renforcer l'accompagnement social de la population

Langlet-Santy est moins bien pourvu que Mermoz et les États-Unis en équipements, ressources et forces vives. Cependant, proche de ces deux pôles, il peut bénéficier de leurs dynamiques sociales et culturelles. L'enjeu sera donc de les y étendre.

Le centre social sera relocalisé. Une attention particulière sera portée à ce que les besoins des habitants soient pris en compte et que ceux-ci continuent à utiliser cet équipement. Ainsi, il sera travaillé l'accroche sur Santy, les liaisons piétonnes pour pouvoir s'y rendre, l'implication des habitants dans la vie du centre (gouvernance), le projet d'équipement...

Les actes délictueux comme le simple sentiment d'insécurité mettent à mal le « vivre-ensemble ». La sécurité et la tranquillité seront améliorées, notamment dans le cadre de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP).

L'École joue un rôle central à Langlet-Santy. Des projets devront la soutenir, en particulier la question de l'amélioration du bâti, les actions passerelles avec la petite enfance, ainsi qu'avec le collège. En complément, des démarches autour de la parentalité seront encouragées.

La vie associative de proximité devra être appuyée pour que les habitants puissent davantage s'engager dans la vie du quartier.

PILIER 2

Articuler grandes et petites actions pour un quartier plus agréable, plus vivant et plus équilibré

Une stratégie d'intervention sur le parc existant sera définie. Elle doit prendre en compte les contraintes et enjeux du renouvellement urbain, notamment la recomposition de l'habitat sur les avenues Paul-Santy et Général-Frère.

De même, le cadre de vie devra être amélioré en lien avec le projet urbain. Il s'agira de s'interroger sur le stationnement, les sens de circulation, la résidentialisation.

La dynamique engagée autour de l'amélioration du lien social sera poursuivie. On continuera à impliquer davantage les personnels de proximité et les associations d'habitants. Des actions « d'aller vers » seront développées, en particulier les animations en pied d'immeuble.

Pour mieux partager les enjeux du renouvellement démographiques et coordonner les différents acteurs, une déclinaison locale de la Convention d'équilibre territoriale sera formalisée. Elle évoquera les orientations d'attribution permettant de diversifier le profil des ménages.

PILIER 3

Soutenir l'économie de proximité

Afin de soutenir le commerce et les services locaux, une stratégie sur les locaux vacants en pied d'immeuble sera mise en œuvre.

En complément, il sera recherché un maillage des polarités commerciales de Paul-Santy et de Général-Frère.

PILIER 1

COHÉSION SOCIALE

Éducation /// Petite enfance /// Culture ///
Développement social local /// Sécurité et prévention
de la délinquance /// Sport



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

Fragilités :

- Une majorité de familles dont les QM sont inférieurs ou égaux au QM 2
- Près de 39 % des élèves du collège pris en charge par le service social de l'Éducation Nationale
- Part des enfants 2-16 dont le référent du ménage a un diplôme inférieur au brevet : 50%
- Des difficultés dans la pratique langagière pour une part importante des enfants de maternelle
- 76 % de réussite au brevet (86 % académie)

- 78 % de réussite au bac général et technologique / lycée lumière (84 % national)
- 66 % d'élèves boursiers au collège (27 % académie)

Atouts :

- Évolution des effectifs sur les écoles Giono (maternelle 269, élémentaire 346) et le collège Longchambon (480 en 2010 > 610 en 2015)
- Des partenariats bien établis

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Financements :
Programmation PEDT, PRE
CEL / CLAS / REAAP, CEJ
Instances
Conseil de vie périscolaire, Conseils de Réseaux (REP +) ; PTEAC

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COFIL PEDT = échelle VDL
COFIL Financier programmation Politique de la Ville
Réseaux PEDT = échelle arrondissement
Groupe de travail par bassin de vie = échelle États-Unis / Langlet Santy (REP+)
COFIL ou groupes de travail spécifiques par projets / par QPV

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Éducation nationale : Circonscription (IEN, Conseillers pédagogiques), Écoles (directeurs, enseignants), Collège Longchambon, coordonnatrice REP+
- VDL : Responsables de secteurs DE, MS, DAC (Chargée de développement culturel), médiathèque
- Acteurs associatifs et culturels : CS LS, Maison de la danse, NTH8, institut lumière, Ébulliscience, Fréquence école, association l'arrosoir, AMAC



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

CONTRIBUER À LA **RÉUSSITE SCOLAIRE** DE TOUS ET PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RENFORCER L'**OUVERTURE SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE** DES ENFANTS

FAVORISER LE **GOÛT D'APPRENDRE**, L'ESTIME DE SOI ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

FAVORISER LA **COÉDUCATION** AVEC LES PARENTS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer les parcours artistiques et culturels de la maternelle au collège
- Accompagner les parcours des enfants avec un soutien aux transitions
- Renforcer la maîtrise des mathématiques et du français
- Favoriser l'accès à la culture scientifique et accompagner les pratiques numériques

PROGRAMME D' ACTIONS

- Parcours du danseur et parcours du spectateur
- Dispositif école et cinéma ; partenariat école Giono ciné fabrique (en lien projet colocation solidaire)
- Renforcement des propositions d'offres culturelles dans le cadre des VAM
- Intervenants du conservatoire dans les écoles
- Portes ouvertes école maternelle Giono
- Mise en place d'instance de coordination et actions communes : P'tits Gones du 8^e/ école maternelle Giono
- Dispositif passerelle
- Lien école Giono / collège Longchambon (REP+)
- Embrayer et passer la 6^e en douceur (Programme de Réussite Éducative)
- Poursuite des actions favorisant l'appropriation de la démarche d'investigation (action de circonscription, classes sciences et clubs sciences)
- Dispositif Ambassadeur du Livre et actions autour du livre
-  Formations au numérique pour les acteurs éducatifs et socio éducatifs
-  Ateliers numériques (fab lab)
-  Poursuite des actions de sensibilisation et d'accompagnement des parents / enfants à l'usage du numérique

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nb d'actions culturelles développées sur le 8^e
- Nb d'enfants concernés par les parcours artistiques et culturels
- Nb d'actions scientifiques développées sur le 8^e
- Nb d'enfants concernées par les parcours scientifiques
- Nb d'actions d'accompagnement des pratiques numériques
- Nb d'enfants concernés par les actions numériques

Fragilités :

- Une majorité de familles dont les QF sont inférieurs ou égaux au QF 2
- Près de 39 % des élèves du collège pris en charge par le service social de l'Éducation nationale
- Des difficultés dans la pratique langagière pour une part importante des enfants de maternelle
- 74 % de réussite au brevet (86 % académie)
- 66 % d'élèves boursiers au collège (27 % académie)

Atouts :

- Évolution des effectifs sur les écoles Giono (maternelle 269, élémentaire 346) et le collège Longchambon (480 en 2010 > 610 en 2015)
- Évolution négative du nombre d'enfants présentant 2 ans de retard en 6^e (5% > 1,5 %)
- Des partenariats bien établis

RENFORCER L'OUVERTURE SOCIOÉDUCATIVE ET CULTURELLE DES ENFANTS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Financements :

Programmation PEDT, PRE, CEL / CLAS / REAAP, CEJ

Instances

Conseil de vie périscolaire, Conseils de Réseaux (REP+), PTEAC

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COFIL PEDT = échelle VDL

COFIL Financier programmation PV

Réseaux PEDT = échelle arrondissement

Groupe de travail par bassin de vie = échelle États-Unis / Langlet Santy (REP+), COFIL ou groupes de travail spécifiques par projets / par QPV

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Éducation nationale : Circonscription (IEN, Conseillers pédagogiques), Écoles (directeurs, enseignants), Collège Longchambon, coordonnatrice REP+
- VDL : Responsables de secteurs DE, MS, DAC (Chargée de développement culturel), Mission égalité ;
- Acteurs associatifs : CS LS, Ébulliscience, Unicef, AFEV, Maison des passages



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

CONTRIBUER À LA **RÉUSSITE SCOLAIRE** DE TOUS ET PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RENFORCER L'**OUVERTURE SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE** DES ENFANTS

FAVORISER LE **GOÛT D'APPRENDRE**, L'ESTIME DE SOI ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

FAVORISER LA **COÉDUCATION** AVEC LES PARENTS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer les compétences sociales et civiques
- Soutenir les projets favorisant la citoyenneté et la laïcité
- Soutenir les projets d'égalité fille/garçon
- Accompagner et développer l'autonomie, les initiatives et l'estime de soi

PROGRAMME D' ACTIONS

- Actions du Service Médico-Social dans les écoles
- Actions autour des droits de l'enfant
- Développement de réflexions partagées sur les questions de laïcité
-  Actions autour de l'orientation scolaire
- Action de lutte contre les stéréotypes de genre
- Développement des formations de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et socio-éducative sur l'égalité filles / garçons
- Poursuite du développement d'un axe égalité filles / garçons dans l'ensemble des projets pédagogiques des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole
-  Déploiement d'actions basées sur les propositions des enfants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'actions citoyenneté, égalité filles / garçons
- Nombre d'enfants concernés par les actions

Fragilités :

- Une présence importante de familles et d'enfants primo arrivants
- L'enquête socio-éducative réalisée en 2015/16 montre qu'une partie des parents connaît bien et mobilise l'offre socio-éducative, alors qu'une autre partie ne mobilise que très peu, avec une très mauvaise connaissance tant de l'école que des associations de proximité

Atouts :

- Évolution des effectifs sur les écoles Giono (maternelle 269, élémentaire 346) et le collège Longchambon (480 en 2010 > 610 en 2015)
- Évolution négative du nombre d'enfants présentant 2 ans de retard en 6^e (5% > 1,5 %)
- Des partenariats bien établis
- LAP sur les écoles Giono
- Présence de professionnels de la parentalité

ENCOURAGER L'IMPLICATION ET LA PARTICIPATION DES PARENTS SUR TOUS LES TEMPS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Financements :

Programmation PEDT, PRE, CEL/CLAS/REAAP, CEJ

Instances

Conseil de vie périscolaire, Conseils de Réseaux (REP +) ; PTEAC

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

COPIL PEDT = échelle VDL

COPIL Financier programmation PV

Réseaux PEDT = échelle arrondissement

Groupe de travail par bassin de vie = échelle États-Unis / Langlet Santy (REP+)

COPIL ou groupes de travail spécifiques par projets / par QPV

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

• Éducation nationale : Circonscription (IEN, Conseillers pédagogiques), Écoles (directeurs, enseignants), Collège Longchambon, coordonnatrice REP+

• VDL : Responsables de secteurs DE, MS, DAC (Chargée de développement culturel), Mission égalité

• Acteurs associatifs : CS LS, Ébulliscience, Unicef, AFEV, Maison des passages



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS ET PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RENFORCER L'OUVERTURE SOCIO-ÉDUCATIVE ET CULTURELLE DES ENFANTS

FAVORISER LE GOÛT D'APPRENDRE, L'ESTIME DE SOI ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES

FAVORISER LA COÉDUCATION AVEC LES PARENTS



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Générer du lien entre parents et professionnels de l'École
- ◆ - Contribuer à une meilleure connaissance de la vie de l'école (sur tous les temps), en particulier pour les parents les plus éloignés de l'École.
- ◆ - Aider à une reconnaissance mutuelle pour une confiance accrue
- ◆ - Accompagner les transitions (entrée en maternelle, en élémentaire, au collège)
- ◆ - Échanger sur les besoins et les attentes respectifs et favoriser des actions communes
- ◆ Permettre / impulser / favoriser les interactions parents-enfants dans l'école
- ◆ - Favoriser la communication entre parents et enfants
- ◆ - Valoriser les compétences des parents et des enfants
- ◆ - Favoriser l'accès à la langue française (orale et écrite) aux enfants et aux familles
- ◆ Générer du lien entre tous les parents
- ◆ - Permettre aux parents d'échanger sur leurs pratiques éducatives
- ◆ - Encourager l'émergence d'une parole et d'actions collectives



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆  Poursuite des espaces de coéducation type LAP
- ◆ Développement d'un LEP (lieu échanges parents au collège)
- ◆  Développement et soutien d'initiatives de parents ou d'associations de parents auto-gérées (ex : association Graines de Giono)
- ◆ Conseils d'école / Conseil de vie Périscolaire : actions favorisant l'appropriation et le sens de ces instances pour les parents
- ◆ Association des parents aux temps de vie de l'école et des Vendredi Après Midi : portes ouvertes, ouverture des classes et activités

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Fréquentation du LAP Giono
- ◆ Nombre de projets parents / enfants / professionnels
- ◆ Taux de participation des parents aux conseils de vie périscolaire et conseils d'école

Fragilités :

- Une surreprésentation des enfants de - de 3 ans, et - de 6 ans
- 25 % Taux de couverture crèches (31 % Ville de Lyon)
- 40 % d'enfants 0-4 ans couverts par la CMU-C

Atouts :

- 1 EAJE associatif Graine de Malice (crèche familiale regroupant 21 assistantes maternelles et halte-garderie de 12 places)
- 1 école maternelle (Giono / 9 classes dont 1 pour les 2-3 ans / 250 enfants)

RENFORCER LES SYNERGIES LOCALES AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Contrat Enfance Jeunesse
PEDT
Point d'accueil et d'information Petite Enfance 8^e (PAIPE)

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Ville de Lyon / Directions de l'enfance et de l'éducation
CAF
COFIL projets/ QPV
Réunion projet social 8^e

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- CS LS, EAJE Les P'tits Gones, ACEPP
- Ecole maternelle Giono
- Forum Réfugiés, ARALIS



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RÉPONDRE DE MANIÈRE AJUSTÉE AUX BESOINS DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT POUR LES FAMILLES DES OPV DES ÉTATS-UNIS

ACCOMPAGNER LA TRANSITION PETITE ENFANCE / ECOLE

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Optimiser l'information en direction des parents sur l'offre en matière de lieux de socialisation
- Poursuivre les actions innovantes en lien avec la petite enfance
- Fédérer les acteurs de la petite enfance
- Développer les projets permettant les passerelles entre le quartier / le centre social / l'EAJE et l'école maternelle Giono
- Développer le lien avec les acteurs de l'insertion



PROGRAMME D' ACTIONS

- Poursuite du lien entre la crèche et le jardin Pré Santy à travers les actions de jardinage et de sensibilisation
-  Développement du lien entre l'EAJE et les autres partenaires du quartier
- Mise en œuvre d'actions permettant aux parents de jeunes enfants d'investir le LAP
- Poursuite des actions de pré-socialisation et d'éveil (ateliers d'éveils musicaux, atelier parent enfant autour du livre)
- Information et mise en place d'actions à destination des parents et jeunes enfants du Comtois
- Soutien à la demande de garde de plus de 20h des enfants hébergés en foyer

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre de projets partenariaux
- Nombre d'accompagnements partagés

Fragilités :

- Un centre social sous dimensionné et enclavé
- Isolement et enclavement du quartier
- Peu d'opérateurs culturels en présence sur le territoire
- Insécurité, problèmes de trafic et d'incivilités

Atouts :

- Partenariat local établi
- Présence d'étudiants
- Présence d'équipements et d'acteurs culturels sur le quartier des États-Unis et sur Mermoz Sud (MUTG, NTH8, L'Annexe...)
- Présence de jardins partagés

RENFORCER LA MIXITÉ SOCIALE ET L'INTER CULTURALITÉ

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Charte de coopération culturelle 2017-2020

Journées « Nos cultures de la Ville »

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Ville de Lyon/ Mission de coopération culturelle

Commission Culture

Comités techniques et COPIL projets, COPIL programmation politique de la Ville

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Cie ESCV, Bibliobus, Arts et Développements, Maison des Passages, L'arrosoir
- Centre social LS, AFEV, EAJE, Maison de retraite, écoles et collège, Associations d'habitants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

VALORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE (ÂGE, SEXE, ORIGINES...) ET ENCOURAGER LEUR RENCONTRE

AMÉLIORER LA PARTICIPATION CITOYENNE, NOTAMMENT DE LA JEUNESSE

PROXIMITÉ / ATTRACTIVITÉ / RAYONNEMENT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer la dimension interculturelle dans les projets et permettre la rencontre d'une population variée
- Intégrer une dimension intergénérationnelle dans les projets culturels et favoriser les liens avec l'école, le collège, la crèche, la maison de retraite.
- Renforcer la mobilisation des habitants dans la conception des temps conviviaux dans l'espace public et des projets culturels
- Valoriser les pratiques amateurs, des jeunes, des enfants, des parents et encourager les initiatives d'habitants
- Favoriser l'ouverture du quartier, renforcer les passerelles avec l'environnement immédiat du quartier, ainsi qu'avec Mermoz et les États-Unis, dans le cadre notamment des projets

PROGRAMME D' ACTIONS

- Actions culturelles permettant le dialogue interreligieux
- Soutien aux initiatives culturelles portées par les habitants (FIL, FAL), notamment celles investissant les espaces communs
- Participation des associations d'habitants à la commission culture
- Développement de l'ancrage du Biblio-bus et le partenariat autour de l'outil
- Expérimentation de formes de communication et de mobilisation innovantes, (animateur-crieur...)
- Développement du lien avec le collège et notamment les professeurs d'arts plastiques
- Association des habitants aux actions culturelles et festives des autres quartiers
- Maintien de la dynamique générée par la résidence danse
- Renforcement des projets culturels en direction du secteur Comtois (logements SACVL, ARALIS, Forum réfugiés)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre de projets portés et/ou impliquant des habitants
- Nombre d'acteurs fédérés
- Nombre et type de projets déclinés sur Santy à partir de Mermoz et des États-Unis

ACCOMPAGNER PAR LE LEVIER ARTISTIQUE ET CULTUREL LES TRANSFORMA- TIONS URBAINES ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

BILAN & DIAGNOSTIC

Fragilités :

- Un bâti dégradé et vieillissant en cours de réhabilitation
- Un espace aux usages contraints
- Une identité de quartier peu affirmée, aux contours flous
- Atouts :
- Un quartier reconnu comme site d'intérêt régional pour l'ANRU (Convention ANRU)
- La rénovation récente du square Nelson Mandela et des abords du Centre social
- Une dynamique collective autour du jardin Santy

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Charte de coopération culturelle 2017-2020

Journées « Nos cultures de la Ville »

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Ville de Lyon / Mission de coopération culturelle

Commission Culture

Comités techniques et COPIL projets, COPIL programmation politique de la Ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Cie ESCV, Bibliobus, Arts et Développements
- Centre social LS, AFEV
- EAJE, Maison de retraite, écoles et collège
- Associations d'habitants

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

OCCUPER L'ESPACE PUBLIC PAR DES ACTIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES

PARTICIPER À LA MODIFICATION DE L'IMAGE DU QUARTIER

CRÉER LES CONDITIONS DE LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS LOCAUX, EXTÉRIEURS, HABITANTS, INSTITUTIONS... ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

ACCOMPAGNER LES PRATIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Poursuivre la connexion des projets culturels avec les enjeux liés au cadre de vie
- ◆ Diversifier les usages des espaces publics par l'animation culturelle et la présence des artistes et favoriser des pratiques culturelles variées
- ◆ Associer les habitants à l'embellissement et l'entretien des espaces extérieurs
- ◆ Conforter l'axe nature/ environnement autour des jardins collectifs

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Projets d'entretien des espaces extérieurs (végétalisation, Compost, fresques...) en lien avec les artistes et les acteurs du quartier, et en association étroite avec les habitants
- ◆ Développement des chantiers jeunes et des outils insertion pour embellir les espaces communs
- ◆ Travail sur l'ancrage et le rayonnement des jardins partagés et développer les actions autour de la nature et du jardinage
- ◆ Invitation d'artistes à proposer des réponses artistiques aux problématiques du cadre de vie (éclairage, espaces verts...) en concertation avec les habitants
- ◆  Renforcement de la présence des artistes dans l'espace public (temps festifs, ateliers arts plastiques...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de projets culturels liés au cadre de vie
- ◆ Nombre de projets participatifs relatifs à l'embellissement du quartier

Fragilités :

- Des difficultés socio-économiques importantes : Un cumul de précarité sur ce quartier enclavé, s'aggravant dans le temps : le revenu maximum des 10% les plus pauvres (1^{ER} décile) a chuté de 26% entre 2008 et 2011
- 2 188 euros annuel par unité de consommation en 2011.
- Un enclavement des deux espaces (Maurice Langlet, passage Comtois)
- Un centre social sous dimensionné et enclavé

Atouts :

- Plus de 800 jeunes de moins de 18 ans
- Une proximité avec le quartier des États-Unis
- Un renouveau des dynamiques habitantes
- Une polarité commerciale d'une quinzaine de commerces
- Une mixité de fonctions existante (logements, commerces, équipements publics et services, entreprise...)

LIEUX, ESPACES DE SOCIABILITÉS ET D'ACCÈS AUX DROITS

MOBILISATION DU
DROIT COMMUN

Charte de coopération culturelle

MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE

Comité de pilotage de la convention territoriale de Lyon

Comité des financeurs du Contrat de Ville

Dialogues de gestion Ville/Associations

PARTENAIRES
IMPLIQUÉS

- Associations d'habitants : Maurice Langlet en action, Comité de locataires, Graines de Giono
- Bailleurs HLM : GLH, Alliade, I3F, SACVL, ARALIS
- Centre social, AFEV, Forum Réfugiés, EAJE, Résidence Madeleine Caille, Écoles, Collège

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES AUX BESOINS DIFFÉRENCIÉS DES TERRITOIRES

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS EN LES INTÉGRANT DANS LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE EN PÉRENNISANT LES ACTIONS DE LIEN SOCIAL ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Créer des temps conviviaux sur l'espace public
- Conforter les espaces de sociabilité, d'accès aux droits existants
- Développer des nouveaux espaces de rencontres entre habitants et acteurs du territoire

PROGRAMME D' ACTIONS

-  Recours aux services d'un animateur-crieur pour faire venir les habitants sur l'espace public (place, jardins collectifs, équipements...) et mobiliser sur les événements
-  Utilisation des jardins partagés pour des événements et temps conviviaux
- Développement d'événements et de projets en extérieur permettant d'aller à la rencontre des habitants du quartier (Maurice Langlet, Passage Comtois)
- Mobilisation des acteurs de l'accès aux droits du quartier des États-Unis
- Mise en place d'actions de promotion de la santé en lien avec le CS LS et les professionnels de santé du quartier (pharmacien, cabinet médical...)
-  Amélioration de l'accès aux équipements sportifs en proximité pour les jeunes (par ex. gymnase futsal...)
-  Développement et soutien aux projets locaux en faveur de l'engagement des jeunes
- Appui sur les jeunes étudiants en colocation solidaire et les associations d'habitants pour développer des projets
- Développement des liens avec les commerçants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'événements sur les espaces publics
- Nombre de projets mixtes au niveau des acteurs (habitants, professionnels)
- Nombre de projets en direction des jeunes

Fragilités :

- Des difficultés socio-économiques importantes : 39% des 15-64 ans non scolarisés sont sans emploi ou inactifs
- 33% des familles sont monoparentales et/ou de plus de 3 enfants
- Un enclavement des deux espaces (Maurice Langlet, passage Comtois) qui composent le quartier
- Un centre social sous dimensionné et enclavé

- Atouts :
- Plus de 800 jeunes de moins de 18 ans
- Une proximité avec le quartier des États-Unis
- Un renouveau des dynamiques habitantes
- Une polarité commerciale d'une quinzaine de commerces
- Une mixité de fonctions existante (logements, commerces, équipements publics et services, entreprise...)

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX ET DES HABITANTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Convention cadre Ville
/ Centre social

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon

Comité des financeurs
du Contrat de Ville

Dialogues de gestion
Ville / Associations

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Associations d'habitants : Maurice Langlet en action, Comité de locataires, Graines de Giono
- Bailleurs HLM : GLH, Alliade, I3F, SACVL, ARALIS
- Centre social LS, AFEV, Forum Réfugiés, EAJE, Résidence Madeleine Caille, Écoles, Collège

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES AUX BESOINS DIFFÉRENCIÉS DES TERRITOIRES

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS EN LES INTÉGRANT DANS LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE EN PÉRENNISANT LES ACTIONS DE LIEN SOCIAL ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faciliter et valoriser les initiatives des habitants
- Favoriser l'engagement citoyen dans une démarche d'éducation populaire
- Renouveler les dynamiques collectives
- Développer le partenariat local

PROGRAMME D' ACTIONS

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie partenariale « d'aller vers » dans la conduite des projets
-  Communication de proximité avec les habitants (école, pied d'immeuble)
-  Développement de l'expertise d'usage des habitants : diagnostics, présence dans des groupes de travail
- Soutien aux associations d'habitants créées (subventions, partenariat...)
- Optimisation du recours aux dispositifs d'accompagnement de projet à destination des habitants et/ou petites associations (FIL, FAL)
- Développement et soutien aux projets locaux en faveur de l'engagement des jeunes
- Rencontre systématique des nouveaux acteurs du territoire
-  Groupes de travail réunissant les acteurs et habitants impliqués pour créer une synergie dans les actions
- Création du Conseil citoyen

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'associations d'habitants créées, nb de membres
- Nombre de projets financés par le FIL / le FAL
- Nombre d'habitants et d'acteurs locaux - Conseil citoyen
- Représentation des habitants - groupes de travail / projets

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Des difficultés socio-économiques importantes
- Un enclavement des deux espaces (Maurice Langlet, passage Comtois) qui composent le quartier
- Un centre social sous dimensionné et enclavé

Atouts :

- Plus de 800 jeunes de moins de 18 ans
- Une proximité avec le quartier des États-Unis
- Un renouveau des dynamiques habitantes
- Une polarité commerciale d'une quinzaine de commerces
- Une mixité de fonctions existante (logements, commerces, équipements publics et services, entreprise...)

ACCOMPAGNER LE PROJET DE RELOCALISATION DU CENTRE SOCIAL SANTY

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

CAF
Ville de Lyon, Mission DSL,
pôle technique DDT
Fédération des centres sociaux

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Comité de pilotage de la
convention territoriale de Lyon
Dialogues de gestion
Ville / Associations
Comité de suivi du projet

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Centre social LS et autres association conventionnées
- Bailleurs HLM
- Ville de Lyon, DDT et DCI

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES AUX BESOINS DIFFÉRENCIÉS DES TERRITOIRES

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS EN LES INTÉGRANT DANS LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE EN PÉRENNISANT LES ACTIONS DE LIEN SOCIAL ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Fédérer l'ensemble des acteurs concernés par ce projet
- ◆ Définir le programme de travaux
- ◆ Définir le projet de la structure, en concertation avec les habitants
- ◆ Accompagner l'équipe du centre social (administrateurs et salariés) vers ce nouvel équipement et en définir la gouvernance
- ◆ Faire connaître le projet pour une bonne appropriation

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Mise en place d'un comité de suivi partenarial du projet (technique et politique)
- ◆ Amélioration de l'état des locaux actuels pendant la période transitoire
- ◆ Travail sur les zones de compétences de l'ensemble des associations conventionnées, présentes dans le périmètre proche
- ◆  Engagement d'un travail de communication ciblée auprès des habitants du quartier Langlet Santy et des partenaires
- ◆  Définition des modalités de présence sur le quartier Langlet Santy en prenant appui sur les ressources existantes (école, local Allié)
- ◆ Création des accès piétonniers, la signalétique permettant l'accès au nouvel équipement
- ◆ Réalisation et inauguration de l'équipement

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de réunion du comité de suivi
- ◆ Nombre et qualité des personnes impliquées
- ◆ Élaboration d'un projet associatif, des modalités de gouvernance
- ◆ Création et livraison de l'équipement

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Part des 15 ans et + non scolarisés sans aucun diplôme = 43,7%
- 39, % des jeunes de 15-24 ans sont au chômage (22% à Lyon)

Atouts :

- Un réseau d'acteurs locaux
- Un partenariat bien établi

RENFORCER LES ACTIONS PRÉVENTIVES AUPRÈS DES PUBLICS 12-25 ANS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

État - FIPD, Préfecture
MDEF
Mission Locale

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Ville de Lyon / Direction Sécurité et Prévention
Commission Prévention Jeunesse
Coordination 16-25 ans 8^e

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ADSEA
- Centre social LS (Secteur enfance et jeunesse)
- Mission Locale, PJJ, ALTM, MDEF, Unis Cités, Maison de Justice

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

APPORTER DES RÉPONSES INDIVIDUALISÉES AUX JEUNES ET AUX PUBLICS VULNÉRABLES AU TRAVERS D'ACTION DE PRÉVENTION SOCIALE, DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE, D'AIDE AUX VICTIMES ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer plus de dialogue intergénérationnel et offrir des points d'accroche avec les jeunes pour qu'ils soient acteurs de leur territoire
- S'appuyer sur les associations d'habitants et les collectifs de locataires
- S'appuyer sur les structures existantes et les centres d'intérêt des enfants et jeunes pour développer des projets
- Favoriser les rencontres entre les habitants du quartier, notamment les adultes, par exemple autour d'événements festifs et conviviaux, afin de mieux se connaître et d'échanger sur des problématiques communes (jeunesse)
- Assurer un suivi individualisé (parcours social, éducatif ou d'insertion professionnelle) des mineurs ou jeunes majeurs exposés à la délinquance

PROGRAMME D' ACTIONS

-  Accompagnement et formation des collectifs d'habitants aux enjeux concernant la jeunesse et la prévention
-  Organisation des temps de rencontre entre les collectifs de locataires et les jeunes, en s'appuyant sur les ressources locales et sur des actions innovantes
-  Développement de la communication sur l'offre existante
-  Appui sur les structures existantes (établissements scolaires, centres sociaux, associations sportives, etc.)
-  Développement des échanges entre jeunes en améliorant l'accès aux ressources du quartier
-  Développement des lieux d'écoute et de dialogue, avec des animateurs, dans un projet construit avec les jeunes
-  Mise en œuvre d'événements favorisant le vivre-ensemble
- Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires sur les thèmes de la citoyenneté, de la prévention de la violence et des conflits
-  Actions de proximité en direction spécifique des plus jeunes / 10-14 ans (Chantiers loisirs / VVV)
- Actions en direction des jeunes (16-25 ans) les plus éloignés des dispositifs d'insertion socio professionnelle

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre et typologie du public concerné par les opérations Jobs été, VVV et chantiers
- Nombre de chantiers jeunes
- Nombre et types de partenaires fédérés sur les actions
- Nombre et types de missions proposées aux jeunes
- Nombre et types d'actions mises en place en milieu scolaire

Fragilités :

- Un nombre de dégradations relativement important
- Des conflits de voisinage récurrents

Atouts :

- Un territoire où le sentiment de sécurité revient dans la norme des quartiers du 8^e (75% vs 90% hors contrat de ville),
- Un taux de personnes ayant été témoin ou victimes d'actes de délinquance plus bas (22%) que sur les autres

quartiers du 8^e et Lyon (25%) (source EEH 2015)

- Des acteurs de la médiation sociale bien repérés
- La présence d'une assistante sociale en commissariat
- Un partenariat bien établi entre la ville et les bailleurs

FAVORISER LA MÉDIATION SOCIALE, L'AIDE AUX VICTIMES ET LA PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

MOBILISATION DU
DROIT COMMUN

État - FIPD
Préfecture

MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE

Ville de Lyon / Direction
Sécurité et Prévention
COPIL médiation sociale
(conflits de voisinage) 8^e
COPIL ALTM

PARTENAIRES
IMPLIQUÉS

- ALTM, AMELY, MJD



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

APPORTER DES RÉPONSES INDIVIDUALISÉES AUX JEUNES ET AUX PUBLICS VULNÉRABLES AU TRAVERS D'ACTION DE PRÉVENTION SOCIALE, DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE, D'AIDE AUX VICTIMES ET D'ACCÈS AUX DROITS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Mobiliser les actions de prévention de la récidive, notamment auprès du public 16/25 ans
- ◆ Mieux faire connaître et rendre lisible sur les territoires prioritaires les actions d'aide aux victimes, de lutte contre les violences faites aux femmes
- ◆ Poursuivre les actions de médiation sociale dans le cadre d'une approche à l'échelle de la ville :
- ◆ Favoriser les rencontres entre les habitants du quartier, notamment les adultes, par exemple autour d'événements festifs et conviviaux, afin de mieux se connaître et d'échanger sur des problématiques communes

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆  Communication sur les actions menées par les bailleurs
- ◆ Création d'un comité de pilotage de médiation sociale (partenaires financeurs, opérateurs, ville de Lyon)
- ◆ Expérimentation de la médiation scolaire par les pairs pour la résolution des conflits entre élèves
- ◆ Mobilisation de la médiation sociale pour la résolution des conflits de voisinage
- ◆ Présence d'une assistante sociale en commissariat

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de retours d'informations des partenaires suite à une mise en relation
- ◆ Nombre de médiations réalisées dont « réussies »
- ◆ Nombre de médiations effectuées suite à une situation évoquée en Point Police
- ◆ Nombre et types de services partenaires
- ◆ Nombre de victimes accueillies et accompagnées
- ◆ Nombre et types d'actions d'accompagnement mises en œuvre en direction des femmes victimes de violences

Fragilités :

- 20% des personnes mises en causes sont des mineurs
- Une recrudescence des vols à main armés dans les commerces
- Hausse des cambriolages et des infractions à la législation sur les stupéfiants (8^e)

Atouts :

- Baisse de 10% du nombre d'individus résidant dans les 8^e mis en cause entre 2007 et 2013
- Baisse des vols à la tire et des incendies
- Un partenariat local bien établi entre bailleurs/police

ASSURER UN TRAITEMENT DES PROBLÉMATIQUES DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET D'INSÉCURITÉ

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Zones de sécurité prioritaire
Diagnostic Local de Sécurité
Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD)
Schémas locaux de tranquillité publique 8^e
Enquête Écoute Habitants

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Ville de Lyon / Direction Sécurité et Prévention
CLSPD 8^e
Point police

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Bailleurs HLM (GLH, Alliade Habitat)
- Police Nationale, Police Municipale
- État / délégué Police Population
- Associations d'habitants (comités de locataires, CIL)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

APPORTER DES RÉPONSES AUX PROBLÉMATIQUES PERTURBANT LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Assurer une veille territoriale
- Intégrer la prévention situationnelle aux réflexions préalables aux projets urbains
- Diminuer les occupations gênantes des parties communes et des espaces extérieurs privatifs
- Diminuer les occupations gênantes sur les espaces publics
- Diminuer les incivilités liées aux comportements (tags, encombrants, nuisances sonores, rodéos, stationnement abusif)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Observation de la délinquance sur le territoire via des outils dédiés et les instances « points police »
-  Communication sur les actions menées par les bailleurs
-  Développement des actions de sensibilisation au cadre de vie et d'éducation à l'environnement,
-  Développement du lien avec les établissements scolaires, notamment pour limiter les incivilités commises sur les espaces publics alentours
-  Mise en œuvre d'actions participatives
-  Veille particulière sur les garages et les caves
-  Sécurisation de l'accès aux locaux annexes et halls.
-  Organisation de systèmes de don ou de troc, via des sites internet ou des associations, pour faciliter l'évacuation des encombrants

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre et types de situations repérées
- Nombre de rappels à l'ordre effectués
- Pourcentage de non-réitération / récurrence sur un an
- Dossiers étudiés au titre de la prévention situationnelle
- Dysfonctionnements repérés et lieux concernés
- Types d'opérations mises en place
- Diminution des doléances
- Nombre de mains courantes transmises aux bailleurs par les services de police ; Nombre de rappels au bail
- Résultats, et évolution dans le temps des enquêtes Écoute Habitants

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

15 % des jeunes bénéficiaires du Ticket Sport Culture sont issus de Langlet Santy malgré la surreprésentation des jeunes dans le quartier

Atouts :

Plus de 30 associations sportives présentes sur le 8^e

- 1 gymnase au sein du collège Longchambon
- 1 stade, 1 city stade

DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Mercredi de Lyon (MELY)
Divertisport

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Ville de Lyon / Direction des sports
COPIL Programmation
Politique de la Ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- UCPA, Basket Citoyen
- ES Trinité
- Centre social LS, ADSEA

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AMÉLIORER L'OFFRE SPORTIVE POUR LES HABITANTS DES QPV
S'APPUYER SUR LE SPORT COMME LEVIER DE FORMATION ET D'EMPLOI



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faciliter l'usage des gymnases de quartier par les collectifs et associations
- Favoriser la pratique sportive en extérieur
- Favoriser l'accès aux licences sportives et au sport en club



PROGRAMME D' ACTIONS

-  Amélioration de l'accès aux équipements sportifs de proximité
- Développement des liens avec les acteurs de la formation aux métiers du sport
- Poursuite de l'action Ticket Sport et culture avec mise en place d'un lien étroit avec les associations sportives du territoire
- Développement des animations sportives, notamment lors des évènements festifs dans le quartier
-  Développement d'initiations sportives en extérieur

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'associations sportives œuvrant sur le quartier
- Nombre d'évènements sportifs en extérieur

PILIER 2

CADRE DE VIE ET RENOUVELEMENT URBAIN

Renouveau urbain /// Habitat /// Cadre de vie



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

- Un quartier de logements sociaux morcelé avec des ruptures d'échelle, un espace central avec un centre social enclavé.
- Un passage sous porche coté Comtois qui fait l'objet en 2016/17 d'une déviation avec la requalification des voies et des espaces privatifs de la résidence (espaces et aire de jeux),
- Des espaces de stationnement anarchiques et sans qualité coté résidence Maurice Langlet.
- Une architecture urbaine imposante (5 tours de 16 étages ; 1 barre de 10 étages)
- Parc de 660 logements sociaux (GLH, Alliade, SACVL, I3F)
- 2 entités résidentielles qui se tournent le dos (entrées piétonnes et stationnements se font principalement par l'arrière)
- Un centre social enclavé au pied des tours, peu attractif
- Une trame foncière complexe (ASL de gestion)
- Un aménagement contraint, des cœurs d'îlots installés sur des dalles de parkings souterrains

OUVRIR LE QUARTIER SUR SON ENVIRONNEMENT ET ASSURER UNE MEILLEURE MIXITÉ SOCIALE ET DE FONCTION

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

PTZ+ (prêt à taux zéro),
Aides à la pierre
TVA à taux réduit et Plan 3A
de la métropole de Lyon
Opérations d'aménagement
des futurs espaces
publics portées par la
Métropole ou la Ville
Fonds propres des bailleurs
Contrat de plan État / Région
Crédits CDC

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Mission entrée-Est,
Comité de pilotage des NPRU
en projet d'intérêt régional
Comité de pilotage du projet
NPRU de Mermoz sud
Futur Comité de pilotage
de la ZAC métropolitaine
Conseil d'administration de
GLH, Alliade, IRA, SACVL

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole DDUCV, direction de l'Aménagement, direction de la collecte, etc...
- Métropole DDUCV, direction de la politique de la ville
- État : DDT du Rhône et ANRU
- Région Auvergne Rhône Alpes
- Ville de Lyon - Direction de l'aménagement urbain et Direction du développement territorial, direction des espaces verts et de la sécurité
- Les bailleurs
- Régie de quartier Euréqua (jardin et propreté)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

PÉRENNISER LA VOCATION RÉSIDEN-
TIELLE DU SITE DANS LA CONTINUITÉ DU SECTEUR AUTOUR DE LA PLACE GÉNÉRAL-ANDRÉ

VALORISER, DIVERSIFIER, EN CONFORTANT LE TISSU COMMERCIAL ET EN MAILLANT AVEC LE TISSU ENVIRONNANT

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Ouvrir le quartier sur son environnement en intervenant sur les façades autour de l'avenue Paul Santy
- ◆ Diversifier l'habitat et réduire le taux de logement sociaux
- ◆ Mixer les fonctions et les usages en confortant les commerces et les services existants
- ◆ Requalifier les espaces extérieurs (parkings, locaux poubelles, desserte ...) et assurer la sécurité
- ◆ Créer des cheminements piétons permettant les liaisons inter-quartiers
- ◆ Relocaliser le centre social en dehors de la résidence et renforcer l'accompagnement des habitants avec un projet social renforcé
- ◆ Améliorer le cadre de vie et trouver des réponses à la problématique du stationnement

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Poursuite des études pour valider un projet long terme et son phasage :
- ◆ Définir le phasage pour l'évolution des bâtiments de la façade avenue Paul Santy
- ◆ Conduire les études, et associer les habitants au projet de résidentialisation des tours de GLH (traitement des voies, des espaces verts et des accès, amélioration de la collecte des déchets etc...)
- ◆ Définir le programme et conduire les études et la réalisation du futur bâtiment du centre social, préparer avec le centre social actuel son futur projet social
- ◆ Travailler sur la définition du futur domaine public avec notamment la création de passages publics facilitant l'accès aux équipements.
- ◆ Conduire les études et trouver des modalités d'action pour améliorer le fonctionnement des services et des commerces.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ En cours de définition dans le cadre de la préparation de la convention avec l'ANRU

Le secteur se compose de 794 résidence principales de logement social, composé de 2 résidences M Langlet et Comtois et d'un foyer d'hébergement ARALIS (potentiel d'accueil total de 326 places)

Fragilités :

- 90% de logements

sociaux, habitat dense et présente des ruptures urbaines (enclavement, fracture entre les 2 secteurs d'habitation) et sociales.

Atouts :

- Les logements du parc ont des grandes surfaces à vocation familiale

- Santy fait l'objet d'une intervention dans le cadre du projet de Renouveau urbain d'intérêt Régional.
- Des réhabilitations sont en cours sur les cinq tours de GLH (475 logements)

AMÉLIORER LES PRODUITS LOGEMENT AU BÉNÉFICE DES HABITANTS DE SANTY ET DIVERSIFIER LES LOGEMENTS TOUT EN DÉSENCLAVANT LE QUARTIER

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Plateforme éco rénovation Métropolitaine
Aides de l'ANAH
Aides à la réhabilitation dans le parc social
PTZ+ et Tva réduite
Plan 3A Métropole / ville de Lyon

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Gouvernance projet urbain : GT habitat et GT projet urbain
Métropole - Direction de l'aménagement
Grand Lyon Habitat - direction du patrimoine
Action Logement
ANRU

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole - Direction de l'aménagement
- Métropole - Direction de l'habitat et du logement
- Ville de Lyon - Service habitat
- Grand Lyon Habitat
- Promoteurs / ANAH
- DDT du Rhône, Préfecture



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

MENER LA RESTRUCTURATION ET LA RECOMPOSITION DU QUARTIER AUTOUR DE L'AVENUE PAUL SANTY, AFIN DE L'OUVRIR LE QUARTIER SUR SON ENVIRONNEMENT.

DÉFINIR SI DES OPÉRATIONS DE DÉMOLITIONS SONT NÉCESSAIRES À TERME.

DÉFINIR UN VOLET HABITAT DU PROJET URBAIN DE SANTY

MENER LES RÉHABILITATIONS DU PARC SOCIAL EXISTANT ET DES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES SITES COMTOIS ET SANTY

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Entamer la recomposition des îlots autour de l'avenue Santy et Général Frère et définir le phasage
- ◆ Améliorer l'état du parc logements, espaces extérieurs et des parties communes.
- ◆ Avoir une stratégie globale d'intervention sur le parc social en lien avec les contraintes et enjeux du Renouveau urbain.
- ◆ Poursuivre le rééquilibrage territorial des logements sociaux et diversifier l'offre.
- ◆ Accompagner les opérations immobilières dans le périmètre TVA 5,5% et le périmètre du projet urbain.
- ◆ Soutenir les copropriétés en frange de ZAC dans leur fonctionnement et leurs projets d'éco rénovation

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Définition dans le cadre d'un GT Habitat, une programmation habitat et un phasage du volet habitat
- ◆ Poursuite des efforts d'entretien et de maintenance voire proposer un dispositif d'auto-réhabilitation, dans l'attente d'une réhabilitation à moyen terme (mobilisation de la GSUP)
- ◆ Inscription de certaines copropriétés dans le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des copropriétés d'agglomération
- ◆ Mise en œuvre les réhabilitations programmées des tours GLH de Maurice Langlet
- ◆ Poursuivre l'accompagnement des copropriétés dans la mise en œuvre d'actions de rénovation notamment sur le volet thermique

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de logements réhabilités
- ◆ Taux de logement social du quartier
- ◆ Part des propriétaires occupants et des primo-accédants
- ◆ Nombre de programmes immobiliers autorisés sur le quartier
- ◆ Évolution du marché immobilier
- ◆ Évolution de la satisfaction des ménages sur la qualité du logement et des parties communes (Enquête Écoute Habitants)

PERMETTRE UNE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE CHOISIE, DANS UN SOUCI D'ÉQUILIBRE DE PEUPELEMENT

BILAN & DIAGNOSTIC

- Le profil familial des ménages correspond à la typologie des logements du quartier (76% de T3 et T4 + 11% de T5)
- 39% des habitants ont - de 25 ans (dont 20% 0-14 ans)
- 49% ont entre 25 et 64 ans, 12 % sont âgés de plus de 65 ans

Fragilités :

- 18 à 26% de familles nombreuses selon les allées (9% sur le 8^e.)
- Un des parcs HLM les moins chers de Lyon 8^e (4.54€/mois pour GLH)

Atouts :

- Site le plus familial de Lyon 8
- 4 habitants sur 10 ont moins de 25 ans

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Attribution des logements sociaux (Ville, bailleurs)

Dispositifs d'accompagnement du CCAS et de la MDR

Conférence intercommunale du logement

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Conférence intercommunale du logement

Gouvernance projet urbain : GT habitat et GT projet urbain

Gouvernance spécifique pilotage et suivi du relogement.

GLH : service mobilités résidentielles, direction de la clientèle, pour les orientations d'attribution et le suivi du peuplement

Action Logement

ANRU

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole - direction de l'aménagement
- Métropole - direction de l'habitat et du logement
- Ville de Lyon - Service habitat
- Grand Lyon Habitat
- DDT du Rhône, Préfecture

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

VEILLER À L'ÉQUILIBRE DE PEUPEMENT SUR LA PARTIE SANTY ET COMTOIS, EN LIEN AVEC LES ATTRIBUTIONS.

TRAITER L'ÉQUILIBRE DU PEUPEMENT À TRAVERS LA GESTION D'UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE D'HÉBERGEMENT SUR LE SITE D'ARALIS

SI UNE DÉMOLITION EST DÉCIDÉE À COURT TERME :

- FAIRE DU RELOGEMENT OPÉRATIONNEL, UNE OPPORTUNITÉ DE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES MÉNAGES
- APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX SITUATIONS SOCIALES SPÉCIFIQUES POTENTIELLEMENT ACCENTUÉES PAR UN RELOGEMENT OU UNE RÉHABILITATION LOURDE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Assurer la satisfaction des souhaits de relogement (si démolition prévue à court terme)
- ◆ Veiller à l'accompagnement des ménages à reloger éprouvant des difficultés spécifiques (vieillesse, précarité financière, santé...)
- ◆ Maîtriser l'évolution du niveau du couple loyer + charges du parc réhabilité
- ◆ Décliner localement la convention d'équilibre territoriale, en définissant avec le bailleur des orientations d'attribution, permettant de diversifier le profil des ménages.
- ◆ Mettre en œuvre les orientations en matière de santé psychique et logement.

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Suivi des relogements dans le cadre d'instances partenariales, notamment le GT relogement
- ◆ Par un examen des données d'occupation par bâtiment, anticipation des besoins de relogement pour l'ensemble de l'ORU.
- ◆ Création d'un groupe de suivi social ainsi que d'autres outils (chèques domicile liberté) pour l'accompagnement du relogement.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Niveau de satisfaction des ménages relogés
- ◆ Nombre de situations spécifiques traitées
- ◆ Profil d'occupation à l'échelle des bâtiments
- ◆ Taux de mutation sur le quartier
- ◆ Taux de Renouveau de population
- ◆ Évolution du profil des familles

Fragilités :

- Persistance de dégradations des parties communes (tours GLH) et d'occupation abusives de la barre Santy (allée 108)
- Problèmes récurrents de propreté malgré une augmentation constante des coûts de gestion
- Difficultés de stationnement persistantes sur les parkings extérieurs (insuffisance de l'offre, mécanique sauvage et véhicules épaves)
- Une gestion du parking du stade Bavozet non clarifiée, des problèmes de propreté.
- Un projet de résidentialisation qui tarde à se concrétiser

Atouts :

- Amélioration des espaces extérieurs : parc Mandela, signalétique, logettes OM modernisées, éclairage nocturne, square
- Un centre social plus visible et d'avantage en lien avec les habitants
- Investissement massif sur les tours de GLH / sécurisation et rénovation des parties communes par Alliade
- Réactivité et gestion améliorées : mobilisation du syndic, liens
- Dynamique sur le jardin Pré-Santy
- Développement du lien de proximité avec les habitants et renouvellement et implication du personnel de proximité

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE SUR SANTY - COMTOIS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Santy : GLH, Alliade, IRA ; Comtois : SACVL

Services gestionnaires : direction de la propreté et direction de la collecte

Ville de Lyon (ingénierie Mission entrée-Est)

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Métropole - Direction de l'aménagement

Centre social

Les bailleurs, GLH, Alliade et IRA

GLH syndic pour les espaces extérieurs

Euréqua (jardin et propreté)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

• Les bailleurs, GLH, Alliade et IRA

• ALTM, Euréqua

• Associations (Langlet-Santy en action - Centre Social)

• Comité de locataire Santy

• Police nationale - Police municipale Ville de Lyon / DSP

• DDT du Rhône, Préfecture



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU LIEN SOCIAL PERCEPTIBLE SUR LA RÉSIDENCE

RÉALISER LES TRAVAUX NÉCESSAIRES À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LE PROJET URBAIN : STATIONNEMENT, RÉSIDENTIALISATION, SENS DE CIRCULATION

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DES ESPACES EXTÉRIEURS ET LEUR BON NIVEAU DE PRATIQUE

AMÉLIORER LA PROPRETÉ DU SITE ET RÉDUIRE SON COUT

MENER À BIEN LES TRAVAUX DE RÉSIDENTIALISATION SUR LE SECTEUR COMTOIS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Améliorer la tranquillité des habitants en lien avec l'installation de la vidéo-protection dans les parties communes des résidences des trois bailleurs.
- Poursuivre la mobilisation des habitants en proximité, le lien direct, en lien notamment avec l'association « Maurice Langlet en Action »
- Associer les enfants et adolescents en lien avec les parents aux actions d'embellissement et de propreté
- Travailler à des modalités de collecte satisfaisantes suite aux travaux de modernisation des abris conteneurs.
- Améliorer leur fonctionnement des stationnements souterrains et veiller au sentiment de sécurité pour les usagers.
- Maintenir un bon niveau de fréquentation et des usages apaisés du square central
- Poursuivre l'embellissement des espaces extérieurs
- Engager une réflexion permettant de faire diminuer le volume d'encombrants et le coût par habitant
- Étudier le renforcement de la présence du personnel de proximité de GLH

PROGRAMME D'ACTIONS

- Le programme d'action sera défini dans le cadre des ateliers cadre de vie menés en 2016. Actions identifiées :
- Végétalisation des abris conteneurs
- Envisager le remplacement des logettes de la barre Santy
- Évolution des horaires et modalités de collecte
- Travail avec l'association Maurice Langlet en Action sur l'association des jeunes au cadre de vie
- Stationnements souterrain : ouverture et vidage des box non attribués et remise en location systématique
- Réalisation du projet de résidentialisation du Comtois (2016)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Les indicateurs seront bâtis en lien avec le plan d'action.

PILIER 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Emploi /// Développement économique



Le sujet émane de la concertation avec habitants et professionnels

Fragilités :

Plus de seniors (22% sur le QPV, 17,3% pour Lyon), et de personnes non qualifiées (47% QPV, 20,7% pour Lyon) parmi les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires (QPV) et en veille active (QVA) du 8^e arrondissement

- Seuls 46% des 15-65 ans ont un emploi.

Atouts :

Près de 50 % de publics QPV accueillis à l'antenne Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) Mermoz.

- Augmentation du nombre de jeunes QPV accueillis par la Mission Locale.
- Plus de 50% des participants PLIE sont habitants des QPV.

RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Présence de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de l'accompagnement PLIE et RSA au sein de l'antenne de proximité MDEF / ML

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, animatrice du volet Emploi - Insertion du Projet de Territoire, en lien avec la Mission Entrée-Est

Commission d'Insertion d'Arrondissement

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Association insertion
- SIAE
- Entreprises



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ASSURER LE DÉPLOIEMENT ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE DROIT COMMUN DANS LES QUARTIERS

RENFORCER L'IMPACT DES POLITIQUES DE DROITS COMMUNS SUR LES PUBLICS PRIORITAIRES

ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ REGROUPANT TOUS LES SERVICES EMPLOI

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Assurer un accueil unifié et structurant sur les questions d'emploi, d'orientation, d'insertion et de formation ; déployer les différents accompagnements (PE, ML, PLIE) au sein de l'antenne de proximité MdEF / Mission Locale Mermoz
- ◆ Coordonner les moyens d'accueil et d'accompagnement des jeunes 16-25 ans
- ◆ Assurer une accessibilité géographique aux ressources emploi insertion sur l'ensemble des quartiers
- ◆ Maintenir et développer les ressources d'accès au numérique

PROGRAMME D'ACTIONS

- ◆ Mutualisation des antennes Maison de l'Emploi et Mission locale et renfort de l'offre de service orientation emploi et accompagnement
- ◆ Développement de l'offre de service du Service Public de l'Emploi et des partenaires associatifs au sein de l'antenne de proximités MdEF / ML
- ◆ Avec la coordination 16-25, développement des actions de mobilisation des jeunes les plus en difficulté et co-suivi multi partenarial
- ◆  Relais avec les associations d'habitants pour communication de l'offre de service emploi insertion
- ◆ Maintien et développement de l'offre de la Cyber-base Emploi en lien avec les accompagnements des publics
- ◆ Renfort du travail de réseau entre les référents (pôles de compétences, échanges de pratiques)
- ◆ Maintien d'un accueil de proximité sur le quartier des États-Unis

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre et caractéristiques des publics accueillis (dont publics cibles résidant en quartiers prioritaires)
- ◆ Nombre et caractéristiques des publics accompagnés (dont publics cibles résidant en quartiers prioritaires)
- ◆ par type d'accompagnement
- ◆ Nombre de mises en situation de travail
- ◆ Nombre de solutions emploi/formation/ création
- ◆ Part des publics cibles dont publics cibles habitant le quartier

Fragilités :

Le 8^e accueille environ 15,5% de la population active lyonnaise (données du recensement 2012). La part des allocataires RSA, des publics PLIE et Mission Locale de l'arrondissement (sur le total Lyonnais) est supérieure à ce niveau (entre 19,5% environ et 23%).

- Sur Langlet-Santy, 32% des allocataires CAF sont bénéficiaires du RSA (14% Lyon)

Atouts :

Forte activité dans le domaine de la santé

- Création d'un club d'entreprises en cours

DÉVELOPPER LE LIEN ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET HABITANTS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Schéma d'achats responsables
de la Métropole de Lyon

Pacte PME

Entreprises signataires
de la charte « entre-
prises et quartiers »

Charte « Les 100
pour l'emploi »

Opération « Les 1000
pour l'insertion »

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de la
Formation de Lyon, en lien
avec la Mission Entrée-Est

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Pôle Emploi / Mission Locale
- Association insertion/ SIAE
- Entreprises



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES HABITANTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, DES **CODES ET USAGES EN ENTREPRISE** ET DU RÉSEAU

FAVORISER LA **CONNAISSANCE DU TISSU ÉCONOMIQUE** DU TERRITOIRE PAR LES HABITANTS

DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES **ENTREPRISES DU TERRITOIRE** ET LES IMPLIQUER DAVANTAGE DANS LA DYNAMIQUE LOCALE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mobiliser les entreprises des territoires à s'impliquer pour l'emploi dans le cadre de la charte des 100 entreprises pour l'emploi
- Rapprocher les Structures D'Insertion Par l'Activité Économique et les entreprises
- Accompagner les porteurs de projet dans les quartiers à travers le service CitésLab et le réseau LVE
- S'appuyer sur les réseaux existants (club d'entreprises, Cité des Entreprises, associations de commerçants)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Association des entreprises tout au long des différentes étapes du parcours d'insertion : découverte des métiers, visites d'entreprises, immersion, parrainage, simulation d'entretien d'embauche ...
-  Multiplication des opportunités de rencontre (forums, portes ouvertes, ...) entre les entreprises, les lieux emploi formation et les habitants, notamment les jeunes au travers d'actions innovantes de connaissance du bassin d'emploi local (tournage d'un film de présentation des entreprises, répertoire, ..)
-  Promotion de métiers porteurs auprès des publics
-  Promotion/valorisation de dispositifs/ mesures de mise en situation professionnelle auprès des entreprises
- Pérennisation du service CitésLab et développer une offre intégrée création sur le territoire (amorçage de projet, accompagnement et étude de marché, financement)
- Développement de partenariats avec les SIAE dans le cadre des opérations de Renouveau urbain
- Activation de l'insertion à partir des clauses sociales dans les marchés publics et privés
- Faire connaître aux entreprises du territoire l'offre des Structures d'Insertion par l'Activité Économique

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre, part et typologie des publics bénéficiaires résidant en QPV
- Nombre de bénéficiaires des clauses sociales
- Nombre d'entreprises sensibilisées et accompagnées
- Nombre d'entreprises signataires de la charte d'engagement
- Taux de réalisation des engagements pris
- Impact sur le quartier et ses habitants des actions réalisées avec les entreprises (indicateur en construction)

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Une part plus importante des demandeurs d'emploi peu ou non qualifiés* ou avec un faible niveau de formation (inférieur au CAP ou BEP) sur les QPV du 8^e que la moyenne des territoires en QPV ou QVA : 25% des demandeurs d'emploi ont un diplôme inférieur au CAP BEP sur le quartier (12% à Lyon)

Atouts :

- Des organismes de formation bien implantés sur le territoire du 8^e arrondissement

DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA QUALIFICATION DES PUBLICS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Formations Région
Pôle Emploi et Mission Locale
CAP Emploi
Déploiement du Compte
Personnel de Formation
(CPF) : droit à la formation
qualifiante gratuite pour
les demandeurs d'emploi

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et de
la Formation de Lyon

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Région Auvergne
Rhône-Alpes
- Pôle Emploi - Mission Locale
- CIDFF - CAP Emploi
- Organismes de Formation



**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

FAVORISER L'ACCÈS
À LA **FORMATION
QUALIFIANTE** DES
JEUNES 16/25 ANS
ET DES ADULTES LES
MOINS QUALIFIÉS

**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS**

- ◆ Améliorer l'accès à la formation à travers notamment l'acquisition des prérequis
- ◆ Développer l'accès au programme « Compétences premières » pour les habitants des quartiers prioritaires
- ◆ Favoriser la mixité dans les métiers
- ◆ Développer l'alternance, organiser des actions préparatoires en amont de l'alternance (connaissance des métiers, des domaines d'activité, immersions, savoir-être...)
- ◆ Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Lyon, développer des actions de formation de courte durée complémentaires au droit commun
- ◆ Axer l'accès à la formation sur une visée emploi direct

**PROGRAMME
D' ACTIONS**

- ◆ Mobilisation des dispositifs renforcés proposés par Pôle Emploi
- ◆  Organisation d'une meilleure connaissance des métiers et formations existantes - y compris les métiers moins connus - à travers rencontres métiers et visites de centres de formation sur des métiers porteurs (IRI, Cité des Entreprises)
- ◆  Amélioration de la lisibilité et de l'accessibilité de l'offre de formation et d'orientation aux publics et aux prescripteurs en lien avec le Service Public Régional de l'Orientation et le réseau des prescripteurs
- ◆ Développement de l'accès aux formations de la Région, notamment les compétences 1^{RES}, en travaillant au préalable la mobilisation et la mobilité des publics, et en renforçant l'information et l'accès à la prescription des conseillers d'insertion du territoire
- ◆ Privilégier les formations permettant un accès direct à l'emploi type POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) AI (Association Intermédiaire) et CARED (Contrats d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable)
- ◆ Systématisation des actions de préparation des jeunes à l'alternance
- ◆  Sensibilisation des entreprises locales à leur utilité sociale (ou RSE) notamment en termes d'ancrage territorial et au regard des besoins importants d'apprentissage et d'alternance des publics jeunes

**INDICATEURS
DE RÉSULTAT**

- ◆ Nombre de jeunes et adultes entrés en formation
- ◆ Part des résidents QPV au sein des actions de formation

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Des freins identifiés (non maîtrise de la langue française orale et écrite, faible mobilité, la non maîtrise des techniques de recherche d'emploi, en particulier les nouvelles technologies de l'information, problèmes de santé)

Atouts :

- Des actions mises en œuvre depuis plusieurs années ayant démontré leur plus-value

AGIR SUR LES DIFFICULTÉS PÉRIPHÉRIQUES À L'EMPLOI

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

État : formation linguistiques
primo-arrivants
Région : formation et CTEF
Pôle Emploi
Métropole de Lyon,
Maisons du Rhône

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Maison de l'Emploi et
de la Formation

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- REED - CIDFF (actions femmes)
- CFEU / Samath Pôle linguistique de proximité
- Métropole de Lyon, Plateforme mobilité
- Préfecture - service intégration
- Région, Contrat Territorial Emploi Formation (compétences premières)
- Ville de Lyon, Mission Santé / Direction de l'Enfance
- Maison de l'Emploi, Mission Insertion Culture



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RENDRE LISIBLES ET ACCESSIBLES LES ACTIONS EXISTANTES EN TERME DE RÉSOLUTION DE DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI (MOBILITÉ, MAÎTRISE DE LA LANGUE, SANTÉ, GARDE D'ENFANTS)

FAIRE LE LIEN AVEC L'OFFRE DE DROIT COMMUN

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Pérenniser la Cyberbase Emploi et développer son offre
- ◆ Répondre aux besoins spécifiques des habitants
- ◆ Promouvoir l'accès aux actions culturelles
- ◆ Faire le lien avec le droit commun (CPAM, crèches...)

PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Évolution de l'offre de service de la Cyberbase Emploi vers un apprentissage des techniques de recherche d'emploi en ligne (évolution de Pôle Emploi vers la dématérialisation)
- ◆ Développement des partenariats locaux dans l'accompagnement des publics
- ◆  Maintien des actions spécifiques agissant sur les difficultés périphériques : TRE-FLE, Pôle linguistique de proximité (maîtrise de la langue dans la recherche d'emploi), FIE : (femmes issues de l'immigration) FMCE (garde d'enfants), DVFP (articulation temps de vie)
- ◆ Renforcement des partenariats insertion/culture en favorisant l'accès à la culture pour tous les publics
- ◆  Renforcement des liens avec les services sociaux locaux de la métropole, notamment pour l'accès aux droits
- ◆ Poursuite du travail engagé entre les acteurs de la petite enfance et les acteurs de l'insertion

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre et nature des actions proposées
- ◆ Nombre de partenaires mobilisés et engagés
- ◆ Nombre et typologie des personnes bénéficiaires (dont publics cibles résidant en quartiers prioritaires)

Atouts :

- Une baisse d'environ 3% du nombre de PLIE chaque année depuis plusieurs années
- 451 participants PLIE en 2015 (plus de 50% habitants QPV)
- 2535 jeunes en contact en 2015, 1976 jeunes

accompagnés dont 879 nouveaux inscrits. La part des niveaux VI-V bis a augmenté, la part des mineurs a diminué,

- Le taux d'accès à l'emploi a augmenté et reste stable pour la formation.
- Un maillage entre partenaires du 8^e (coordination 16-25ans)

- Des actions spécifiques adaptées aux besoins ont été mises en œuvre au bénéfice des publics des QPV du 8^e (Booster, CTI, Nouveau Départ).
- Remobiliser les publics dans leurs parcours d'insertion et activer l'accès aux parcours d'accompagnement renforcé

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

DIRECCTE : Garantie Jeunes,
à partir de septembre 2016

DIRECCTE : Parcours
Réussite Apprentissage

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Maison de l'Emploi et de
la Formation de Lyon

Mission Locale

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- DIRECCTE / Pôle Emploi
- Centre d'Information
et d'Orientation
- Protection Judiciaire
de la Jeunesse
- Métropole - Éduca-
teurs de prévention
- Centre Médico Psy-
chologique
- Centres sociaux, MJC,
Sport dans la Ville,
autres associations



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

REMOBILISER LES PUBLICS DANS LEURS PARCOURS D'INSERTION ET ACTIVER L'ACCÈS AUX PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

ASSURER UNE VEILLE ACTIVE ET DES PROPOSITIONS DE PARCOURS POUR DES JEUNES NEET (NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION, NI SCOLARISÉ, NI ÉTUDIANT)

RACCROCHER EN PARCOURS DE FORMATION OU D'INSERTION LES JEUNES SORTIS PRÉMATURÉMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE DES JEUNES EN LYCÉE PROFESSIONNEL ET EN LYCÉE GÉNÉRAL



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Maintenir des modes d'accompagnement diversifiés renforçant la mobilisation et l'investissement des publics dans leur parcours d'accès à l'emploi
- ◆ Coordonner tous les acteurs intervenant auprès des jeunes 16-25 ans en difficulté
- ◆ Mettre en œuvre la Garantie Jeunes



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Poursuite des actions d'accompagnement individuel collectif renforcé (Perspective Emploi, CTI)
- ◆ Augmentation des entrées dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et développement de l'accès à la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande)
- ◆ Programme « Nouveau Départ » piloté par la Mission Locale de Lyon : coaching renforcé d'une trentaine de jeunes NEET intégrant des séances de travail collectives et individuelles dans les domaines de l'emploi et de l'accompagnement social
- ◆ Intégration avant 2017 de 40 jeunes du 8^e dans le dispositif « Garantie Jeunes »
- ◆ Réflexion à mener autour des coopératives jeunes services (CEJ)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de personnes entrées sur les actions (dont publics cibles résidant en quartiers prioritaires)

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Un territoire à dominante résidentielle.
- Une polarité commerciale fragile, de proximité faiblement diversifiée

Atouts :

- Un partenariat avec les bailleurs sociaux sur l'implantation d'activités.

DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ATTRACTIVE

MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Accompagnement des entreprises par le développeur économique de la Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GOUVERNANCE

Mission Entrée-Est
Métropole Direction aménagement

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Métropole DEES, État - ANRU, bailleurs, promoteurs privés, DECA VdL, MDEF (clauses d'insertion)



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

PROFITER DES OPPORTUNITÉS FONCIÈRES POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ATTRACTIVE CAR COMPLÉMENTAIRE DES PÔLES TERTIAIRES DE LA VILLE CENTRE ET DES ZONES D'ACTIVITÉS EN PÉRIPHÉRIE (PRIX ABORDABLE, LOCAUX TRÈS DIVISIBLES, LOCAUX À LA VENTE, LOCAUX D'ACTIVITÉ...)

FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE DES QPV EN ATTIRANT DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

INTÉGRER DANS LA PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE L'ENJEU D'ACCÈS À L'EMPLOI DES HABITANTS DES QPV (CLAUSES D'INSERTION)

RÉVÉLER LA VOCATION ÉCONOMIQUE DES QUARTIERS DANS UN PROJET DE TERRITOIRE

RACCROCHER CES TERRITOIRES À LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Favoriser, en partenariat avec les bailleurs, l'implantation d'activités solidaires, durables et attractives avec une offre d'hébergement à loyers et surfaces adaptés
- ◆ Dans les locaux en diffus, favoriser la mutualisation des services à destination des habitants des quartiers
- ◆ Inciter à l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés privés
- ◆ Valoriser les opérations emblématiques pour le marketing territorial



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Accompagnement de la co-construction de projet cousu-main proposant de nouveaux produits et services aux habitants
- ◆ Réflexions sur la vocation économique de locaux vacants
- ◆ Intégration de clauses d'insertion dans les marchés
- ◆ Valorisation et communication sur les projets singuliers du territoire

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Taux d'occupation des locaux d'activité
- ◆ Résultats et suivi dans le temps des enquêtes Écoute Habitants (perception du commerce par exemple)
- ◆ Suivi de l'indicateur de diversité commerciale et du taux de mixité fonctionnelle

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Une organisation marchande scindée en deux (Comtois, La Plaine)
- Une offre commerciale contrastée, peu diversifiée

Atouts :

- Une bonne mixité des activités, une faible vacance, et plusieurs activités différenciantes
- La présence d'un supermarché, locomotive commerciale

CONFORTER L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Accompagnement des commerçants par la Direction de l'économie du commerce et de l'artisanat et les chambres consulaires

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Mission Entrée-Est
Métropole Direction aménagement
Ville de Lyon (DECA)

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- Métropole DEES, État - ANRU, bailleurs, promoteurs, DECA (Ville de Lyon), chambres consulaires, association de commerçants



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ACCOMPAGNER LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE OFFRE COMMERCIALE AUX ABORDS DE MERMOZ NORD

ASSURER LA PRÉSENCE D'UNE OFFRE DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DES QUARTIERS EN FONCTION DU POTENTIEL DE CHAQUE SECTEUR DU QUARTIER

EN ABSENCE DE MARCHÉ VIABLE, S'ASSURER DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'OFFRE EN DEHORS DES QUARTIERS

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LA CO-CONSTRUCTION DE FORMES DE COMMERCE INNOVANTES ADAPTÉES AUX BESOINS DES HABITANTS



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Maintenir à court terme et conforter à moyen terme l'offre commerciale de proximité sur le quartier
- ◆ Conforter la présence et la qualité des marchés
- ◆ Soutenir les formes émergentes et innovantes de commerce
- ◆ Interroger le pouvoir d'agir économique des habitants



PROGRAMME D' ACTIONS

- ◆ Association des habitants à l'implantation de nouvelles activités en tant que porteur de projet ou d'utilisateur/client
- ◆ Suivi du fonctionnement des marchés en lien avec la Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat (DECA) de la Ville de Lyon
- ◆ Développement du lien entre les commerçants et les Conseils citoyens
- ◆ Travailler sur l'attractivité des locaux commerciaux (modernisation, accessibilité...)
- ◆ Veille au maintien des « locomotives » commerciales
- ◆ Participation à la mise à jour en continue de la base de données « commerces » de la DECA

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Occupation des cellules commerciales
- ◆ Niveau de satisfaction des habitants
- ◆ Diversité de l'offre commerciale

**BILAN
& DIAGNOSTIC**

Fragilités :

- Un taux de création supérieur à la moyenne nationale dans les quartiers prioritaires, mais plus fragiles.

Atouts :

- La présence d'acteurs de la création / reprise d'entreprise dans le 8^e :
 - clarifier son projet : CitésLab
 - construire son projet : Planet Adam
 - financer son projet : ADIE et RDI
- Un club d'entreprises (Le Pont 8) en cours de constitution.

ENTREPRENARIAT ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

**MOBILISATION DU
DROIT COMMUN**

Acteurs de la création LVE
(Lyon Ville de l'Entrepreneuriat)
Acteurs de l'innovation territoriale
Club d'entreprises
« Le Pont 8 »

**MAÎTRISE D'OUVRAGE
& GOUVERNANCE**

Mission Entrée-Est
Métropole DIAE (LVE) et
DIE (insertion et ESS)

**PARTENAIRES
IMPLIQUÉS**

- État, Métropole, structures d'accompagnement LVE, CRESS, MdEF, bailleurs, club d'entreprises « Pont 8 »



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRISE SUR LES QUARTIERS

CONFORTER ET CONTRIBUER À LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE DE PROXIMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

PROPOSER DES CONDITIONS D'INSTALLATION ET DE DÉVELOPPEMENT ADAPTÉS AUX CRÉATEURS

ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET L'INNOVATION SOCIALE DANS LES QUARTIERS, (« CITOYENNETÉ ENTREPRENANTE »)

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES ET PARTICULIÈREMENT LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LES TPE-PME DU TERRITOIRE ET L'EMPLOI DES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Promouvoir l'offre globale de proximité en matière d'accompagnement à la création
- ◆ Offrir des conditions d'accueil adaptées et attractives pour les créateurs d'entreprise (notamment immobilières)
- ◆ Développer la détection et l'accompagnement de projets relevant de l'innovation sociale
- ◆ Faciliter le développement d'affaires et le lien avec l'emploi
- ◆ Soutenir l'entrepreneuriat social et solidaire



PROGRAMME D'ACTION

- ◆  Pérenniser la présence et améliorer la visibilité des structures d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise
- ◆ Développer des solutions d'hébergement adaptées pour accueillir des projets d'innovation sociale
- ◆ Organiser des rencontres professionnelles pour encourager le développement d'affaire entre les TPE-PME du territoire
- ◆ Orienter le développement d'affaire sur des achats socialement responsables (insertion, circuit court, Économie Sociale et Solidaire, développement durable...)

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- ◆ Nombre de projets accompagnés
- ◆ Nombre de créations et d'implantations de jeunes entreprises ; Pérennité des entreprises créées sur le territoire
- ◆ Collaborations économiques locales



UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE... CONCERTÉ !

Depuis 2015, des temps d'échange ont permis de dégager des défis à relever ensemble pour l'avenir de chaque quartier. À l'échelle du 8^e, plusieurs centaines de personnes y ont participé. La mise en place des conseils citoyens s'est appuyée sur cette dynamique.

Une politique pour des quartiers prioritaires...

De nombreux quartiers en France sont confrontés à des inégalités profondes et persistantes. La politique de la ville est une politique publique qui vise à réduire ces inégalités de deux manières : d'une part grâce à des actions spécifiques adaptées aux besoins de chaque quartier et d'autre part en mobilisant les autres politiques publiques (emploi, éducation, santé...) pour développer ces territoires. Son approche globale ne dissocie pas les volets urbain, économique et social. Elle se matérialise par un contrat : le Contrat de Ville.

...qui se construit avec ses habitants

Elle reconnaît une place essentielle aux habitants des quartiers concernés. C'est pourquoi une démarche de concertation a été engagée pour écrire les projets à mener sur chacun des quartiers prioritaires du 8^e arrondissement : États-Unis, Langlet-Santy, Mermoz, Moulin-à-Vent. Les habitants et - plus généralement - ceux qui s'investissent ou travaillent sur ces quartiers sont invités à participer par la Ville, la Métropole de Lyon, l'État et les institutions partenaires. Tout au long de l'année 2015, des temps d'échange ont été mis en place. Ils ont permis de dégager des défis à relever ensemble pour l'avenir du quartier. Entre février et juin 2016, 21 ateliers ont permis de discuter des actions à mener prioritairement pour les 5 prochaines années. Ils ont pu rencontrer les acteurs et les animateurs de ces politiques, thème par thème. Ainsi, au vu de la première étape de concertation, 6 sujets ont été retenus :

- 3 communs à tous les quartiers (santé et socio-éducatif, emploi et insertion, prévention et sécurité) ;
- 2 propres à chaque quartier, voire à des parties de ces quartiers (cadre de vie, vie sociale et culturelle) ;
- des ateliers « projet urbain » pour les deux quartiers concernés (Langlet-Santy et Mermoz).

Ces ateliers ont permis aux personnes déjà impliquées dans cette concertation d'approfondir le travail engagé et de nourrir les projets de territoire.

mission entrée-Est

170 avenue G^o-Frère, Lyon 8^e - 04 72 78 51 30
mission.entree.est@mairie-lyon.fr